

Nombre de conseillers :

En exercice 19
Présents 16
Votants 17

N° D066_ Création de poste

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Marie-Françoise PAUTHIER, première adjointe.

Date de la convocation du conseil municipal : 22 novembre 2024

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (16) : Mmes et Ms. GILLET Bruno (*arrivée à 19h32*), CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, WIART Florine, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, LAURANT Thierry, MARTIGNIERE Franck, PAUTHIER Marie-Françoise, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, TRINCAT Christophe, VIOLLAZ Emilie (*arrivée à 20h*), WAGNER Jean-Pierre

Mais absents aux délibérations (1) : VIOLLAZ Emilie (*arrivée à 20h*)

Absent (1) : VEZIN Pascale

Excusés (2) : BURNET Stéphanie pouvoir à WIART Florine
GRIVEL Mélanie pouvoir à REBUT Sandra

Votants (17)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment ses articles 20 et 32

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 2, 3-2, 3-3 et 34

Vu la délibération n° D030 en date du 02/05/2024 portant adoption ou mise à jour du tableau des effectifs

Considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif, dans les fonctions de chargé de missions urbanisme.

Considérant que l'accomplissement de ces missions relèvent du cadre d'emplois des adjoints administratifs

Considérant le tableau des effectifs adopté par le Conseil Municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la création d'emploi comme suit :

1 Adjoint administratif
Catégorie C
Temps complet

Au registre sont les signatures

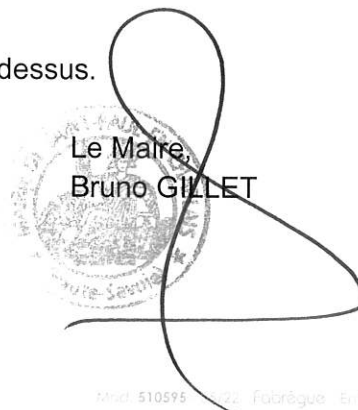
Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 074-217402494-20241128-D066_2024-DE